

**Fiche de signalement d'un danger grave et imminent
par un agent ou un membre du CHS-CT destiné au registre spécial
départemental**

Nom, adresse et tél.de l'école, établissement scolaire ou service:

Nom de l'agent exposé au danger :

Description détaillée et précise du danger grave et imminent (écrire au verso si nécessaire):

Description de la défaillance constatée (écrire au verso si nécessaire) :

Droit de retrait demandé? oui non

(Rappel : si le retrait s'avère injustifié, une retenue sur traitement est appliquée sur chaque jour non travaillé)

Date et signature de l'agent :

Identité et signature de l'autorité administrative (ou de son représentant) recevant le signalement :

Date et observations du responsable de la structure (école, chef d'établissement, responsable de l'unité administrative) :

Vu l'urgence, cette fiche doit être transmise immédiatement :

- soit directement à la DSDEN 13 :
Chef de cabinet et Coordonnatrice Administrative Départementale
Mèl : **ce.ia13@ac-aix-marseille.fr**
- soit par l'intermédiaire d'un membre du C.H.S.C.T Départemental qui transmettra :
Mèl : **secetairechsct13@ac-aix-marseille.fr**

Cette fiche sera insérée dans le registre spécial départemental après avoir été cotée

Page n°:

Timbre du CHS-CT